

7. RÉSERVES :

NON

OUI :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

8. CHOIX DU NOTAIRE

ACQUÉREUR(S) : MAITRE

VENDEUR(S) : MAITRE

La communication de la présente offre à l'agence immobilière, agissant en qualité de courtière sans pouvoir de décision finale, est réputée avoir les mêmes effets que sa réception effective par le propriétaire

Rédigé en double exemplaire àle

Afin d'être exécutée de bonne foi et signée après lecture. L'acquéreur recevra un exemplaire de la présente offre dès acceptation de celle-ci par le vendeur.

L' (Les) ACQUEREUR (S)

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »
Sous réserve de l'acceptation des propriétaires vendeurs

Le(s) VENDEUR (S)

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »



VANBELLE Martin

agrégation I.P.I n° 510 938 – n°tva : BE 064. 858. 3867
Prof.: BE93 0689 0574 1567 – compte tiers : BE93 0689 3004 0067
ASS. RC Contrat &cautionnement AXA Belgium (n° de police: 730.390.160)

ANNEXE

• **CONCERNE LE BIEN SITUÉ :** RUE : N° : CP :

• Copie des cartes d'identité reçues : Oui / Non

• état civil : M^R / M^{me} : célib./sép./div./marié M^R / M^{me} : célib./sép./div./mariée

Date et lieu du mariage/divorce - notaire :

• **PROFESSION ACTUELLE :** M^R / M^{me} : M^R / M^{me} :

M^R / M^{me} : Est-ce que vous travaillez ? Oui / Non – CDD / CDI

Depuis combien de temps dans la même société ?

Combien gagnez-vous ?

M^R / M^{me} : Est-ce que vous travaillez ? Oui / Non – CDD / CDI

Depuis combien de temps dans la même société ?

Combien gagnez-vous ?

Indépendant : M^R / M^{me} Oui / Non - M^R / M^{me} Oui / Non – N°TVA :

Si oui, acquisition en société ou personne physique ?

Si acquisition en société : dénomination et nom :

• **CRÉDIT :** Avez-vous déjà entamé les démarches en vue de l'obtention du prêt hypothécaire ? :

Oui / Non - Contact banque :

Avez-vous droit à la réduction des droits d'enregistrement ? Oui/Non/Ne sait pas

Apport personnel ?

Avez-vous des prêts en cours ? Oui / Non

Combien ? De quel montant ?

Remboursement mensuel ?

Payez-vous un loyer ? Oui / Non – Combien ? € Depuis :

Date et signature des acquéreurs :



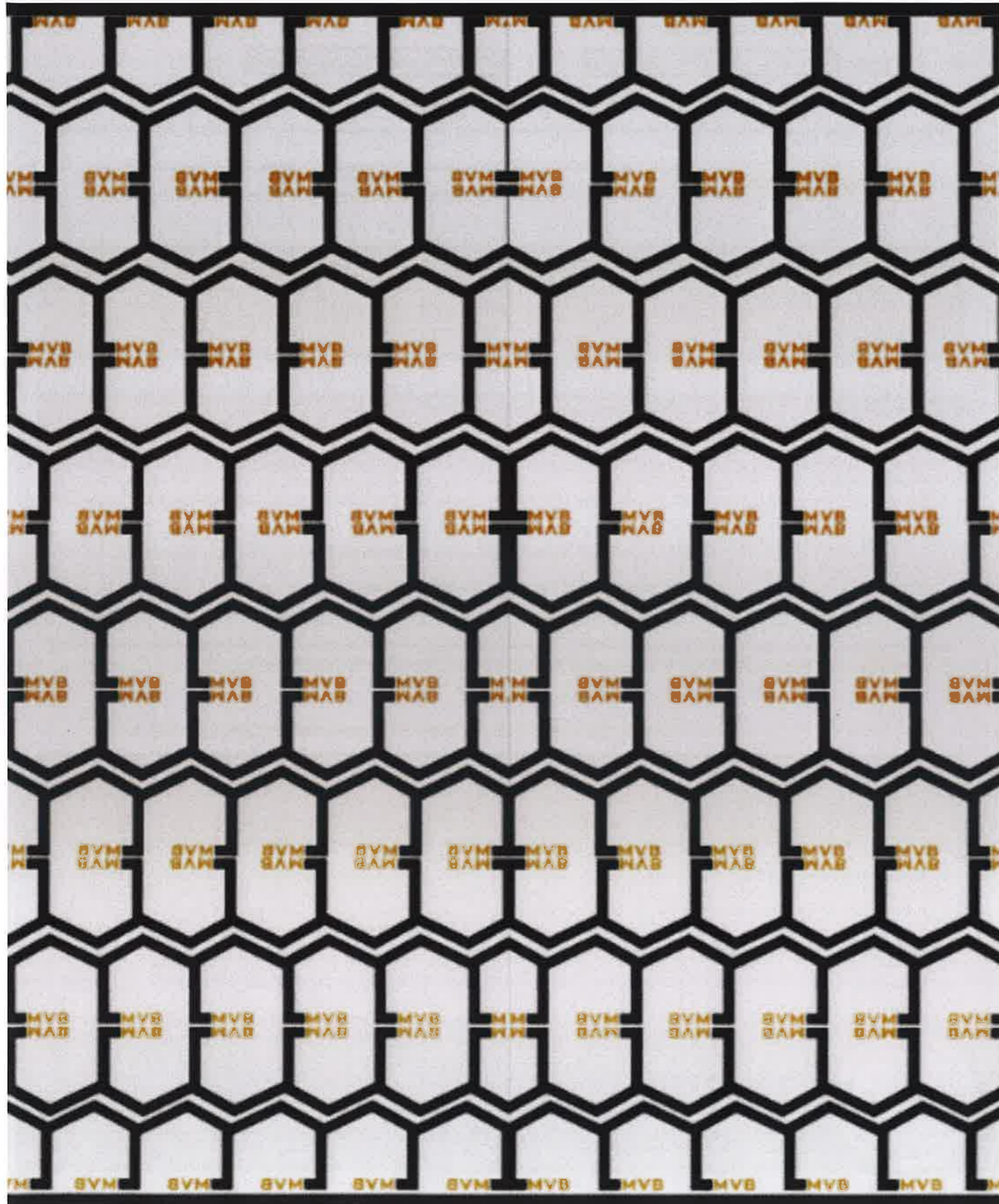
VANBELLE Martin

agrégation I.P.I n° 510 938 – n°tva : BE 064. 858. 3867
Prof.: BE93 0689 0574 1567 – compte tiers : BE93 0689 3004 0067
ASS. RC Contrat &cautionnement AXA Belgium (n° de police: 730.390.160)



VANBELLE Martin

agrégation I.P.I n° 510 938 – n°tva : BE 064. 858. 3867
Prof.: BE93 0689 0574 1567 – compte tiers : BE93 0689 3004 0067
ASS. RC Contrat &cautionnement AXA Belgium (n° de police: 730.390.160)



44 PLACE ALBERT 1 ER
à 6061 MONTIGNIES-Sur-SAMBRE
0471/47.00.73

OFFRE IRREVOCABLE D'ACHAT

1. IDENTITÉS

M./Mme/Melle.....	M./Mme/Melle.....
Né(e) à :.....le :.....	Né(e) à :.....le :.....
Nr national :	Nr national :
Domicilié à :	Domicilié à :
.....
Téléphone.....	
Email:.....	

2. PRIX

offre ferme, définitive et irrévocable d'acquérir au prix de.....euros (.....€)

3. DÉSIGNATION DU BIEN OBJET DE L'OFFRE :

LE BIEN SUIVANT : SITUÉ : RUE :
N° :..... CP :..... CADASTRÉE : SECTION N°.....
Sans garantie de contenance ni de vices cachés, tous frais, droits quelconques et honoraires notariaux non compris, bien connu et dont les parties déclarent ne pas nécessiter de description complémentaire à quelque titre que ce soit.

4. DURÉE

Cette offre est valable pour une durée de jours à compter de ce jour, et donc jusqu'au
Les soussigné(s) reconnaissent parfaitement savoir que l'acceptation de la présente par les vendeurs, dans le délai ci-dessus déterminé, vaut vente et oblige irrévocablement les parties à signer le compromis de vente définitif dans un délai de maximum 30 jours à compter de l'acceptation de la présente offre par les vendeurs et l'acte notarié dans un délai maximum de 4 mois à compter de la signature du compromis de vente. Le transfert de propriété se fera le jour de la passation de l'acte authentique de vente. Les parties déclarent être informées qu'en vertu de la Loi relative à la lutte contre le blanchiment d'argent, le prix d'achat du bien immobilier ne pourra être acquitté que par un virement ou un chèque bancaire.

5. GARANTIE :

Dès acceptation de la présente par les propriétaires, une garantie d'un montant de (5 %) du prix de vente et ce dans un délai de maximum 30 jours. Cette garantie sera impérativement versé sur le compte tiers de l'agence MVB IMMOBILIER ouvert auprès de la Banque BELFIUS sous le n° BE93 0689 3004 0067. La preuve de paiement de cette garantie sera présentée au plus tard à la signature du compromis de vente définitif. Dans le cas où l'une des parties ne remplirait pas ses obligations dans le cadre des présentes, elle sera redevable de dommages et intérêts pour un montant de 10% du montant de la présente offre, tel que déterminé ci-dessus. L'acompte pourra dès lors être conservé par les propriétaires si l'acquéreur ne respectait pas ses obligations aux termes des présentes ou s'il ne respectait pas les termes de la condition suspensive

6. MODALITÉ DE FINANCEMENT

- L'ACQUEREUR FAIT LA PRESENTE OFFRE SOUS CONDITION SUSPENSIVE D'OBTENTION D'UN PRET HYPOTHECAIRE d'un montant maximum égal au prix de vente de l'immeuble, au taux ordinaire du marché dans un délai de maximum 30 jours ouvrables à partir de la signature du compromis de vente. Les acquéreurs s'engagent à faire toutes démarches normales pour obtenir ce crédit. Si le crédit demandé est refusé, les acquéreurs devront en informer l'agent immobilier par lettre recommandée postée dans un délai de 30 jours ouvrables à compter de la signature du compromis de vente, en produisant un écrit justifiant le refus émanant de deux organismes de crédit. A défaut de cette information, le crédit sera considéré comme obtenu à l'expiration de ce délai et la vente sera parfaite.
- L'ACQUEREUR NE SOUHAITE PAS QUE LA PRESENTE OFFRE SOIT CONDITIONNEE A L'OBTENTION D'UN PRET HYPOTHECAIRE



VANBELLE Martin

agrégation I.P.I n° 510 938 – n°tva : BE 064. 858. 3867
Prof.: BE93 0689 0574 1567 – compte tiers : BE93 0689 3004 0067
ASS. RC Contrat &cautionnement AXA Belgium (n° de police: 730.390.160)